

Le Titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et services relevant de sa compétence.

Durée de la formation

Le CAP se prépare en 2 ans, après la classe de 3ème ou en 1 an pour les adultes dans le cadre de la formation professionnelle. 12 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P.F.M.P.) complètent votre formation.

Programme

Unités professionnelles

► **Information, organisation, réalisation, communication dans le salon de coiffure** : Identifier les besoins du client, répertorier les produits..., gérer le poste de travail, gérer le stock. Préparer le poste de travail. Utiliser les différents produits. Exécuter des coupes. Mettre en forme. Réceptionner, ranger et exposer les produits. Hygiène et maintenance. Contrôler la qualité du travail. Participer au suivi de la clientèle. Accueillir. Recevoir et transmettre un message. Conseiller et argumenter...

► **Biologie générale et appliquée** : Constituant de la matière vivante, la cellule, la peau, anatomie et morphologie de la tête...

► **Technologie des produits et des matériels** : Réglementation. Propriétés et fonctions physiques et chimiques des produits capillaires. Étude des appareils, outils, instruments et accessoires...

► **Techniques professionnelles** : Shampoings, soins, colorations, permanentes, coiffages, séchages, coupes.

► **Vente des produits et des services** : Réglementation, publicité. Techniques de vente...

► **Connaissance des milieux de travail** : Réglementation, hygiène, gestion des locaux.

► **Enseignement artistique** : Morphologie de la tête. Les couleurs... Dessin. Communication et publicité.

► **Prévention, santé et environnement** : L'individu dans son parcours professionnel. L'individu dans l'entreprise. L'individu au poste de travail...

Unités générales

► **Français** : Le but de cet enseignement est de développer les compétences de communication écrite et orale grâce à des apprentissages dans trois domaines : la langue, l'oral, et l'écrit.

► **Histoire, géographie** : Du mondial au local...

► **Mathématiques et sciences** : Pourcentages, Statistiques, Géométrie (Thalès, Pythagore...), Mécanique, Sécurité, Électricité, Thermique, Chimie (étude de la matière, oxydoréduction, acidité, pH...)

► **Anglais** : parlé et écrit avec travail sur documents.

Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

► En 1^{ère} année, deux périodes de 3 semaines dans deux salons différents sont à effectuer en juin.

► En 2^{ème} année, 6 semaines de PFMP (ou 30 jours) sont à effectuer dans un des salons de 1^{ère} année ou dans un autre salon.

► Les périodes de PFMP se font pendant les vacances scolaires pour la formation en 1 an.

RÈGLEMENT D'EXAMEN DU CAP COIFFURE			
Épreuves	Forme	Durée	Coefficient
Unités professionnelles			
UP1 Coupe et coiffage homme			
• Coupe et coiffage homme	pratique	1h	3
• Prévention, santé et environnement	écrite	1h	1
UP2 Coupe, forme et couleur			
• Coupe, forme et couleur	pratique	2h30	6
• Sciences et arts appliqués	écrite	2h30	4
UP3 Communication			
	orale	0h15	2
Unités générales			
UG1 Français et Histoire-Géographie			
	écrite et orale	2h15	3
UG2 Mathématiques et Sciences			
	écrite	2h	2
UG3 Education physique et sportive			
	pratique		1
UF1 Anglais (épreuve facultative)			
	orale	20 mn	

Après le CAP Coiffure :

Une fois le CAP obtenu, l'étudiant peut poursuivre ses études en préparant le Brevet Professionnel (BP). Ce diplôme lui donne le droit de pouvoir s'installer ou prendre la gérance d'un salon de coiffure.

Deux options : A : Styliste Visagiste ou B : Coloriste Permanentiste. La durée de ces études est de 2 ans mais on peut choisir de préparer ce diplôme par unité de valeurs sur plusieurs années, sachant qu'il faut justifier de deux années de salarié pour la validation finale.

L'étudiant peut aussi décider d'élargir ses compétences en préparant le CAP Esthétique en 1 an (réduction de la durée de formation car l'étudiant est déjà titulaire d'un autre CAP). La double qualification Coiffure et Esthétique est très appréciée par les employeurs.